

Le bruit à l'école nuit aux enfants

Martin Croteau

La Presse

MONTRÉAL — Les audiologistes sonnent l'alarme. Les salles de classe sont devenues bruyantes au point de nuire à l'apprentissage des enfants. En conférence de presse, ce matin à Ottawa, ils demanderont aux gouvernements d'en faire davantage pour rendre les écoles plus silencieuses.

Nombre d'élèves à la hausse, systèmes de ventilation et de chauffage, absence de tapis et de rideaux, murmures des élèves, tout cela combiné à l'habituel frottement des chaises sur le plancher fait du bruit. Beaucoup de bruit.

Une étude publiée en août a démontré que le son ambiant des classes du Canada variait entre 35,4 et 52,3 décibels, l'équivalent d'une machine à laver.

UN MOT SUR SIX

Si rien n'est fait, les résultats scolaires pourraient en souffrir, prévient Chantal Kealey, directrice de

l'Association canadienne des orthophonistes et des audiologistes.

« Cette situation n'affecte pas l'ouïe des enfants, mais elle nuit à leur apprentissage, dit-elle. De toutes les paroles prononcées par les professeurs, on estime qu'un mot sur six n'est pas compris des élèves à cause du bruit de fond. »

Le problème est surtout préoccupant chez les enfants de moins de 13 ans. « Si un élève semble distrait, qu'il ne comprend pas les directives, c'est peut-être parce qu'il n'entend pas bien », explique l'audiologiste.

Le problème n'affecte pas que les enfants. La voix du professeur doit être plus élevée que le son ambiant d'au moins 15 décibels pour être clairement entendue. « On constate que de plus en plus de profs se font soigner pour des problèmes de voix », dit Chantal Kealey.

Chez nos voisins du sud, un plafond de 35 décibels a été imposé dans les salles de classe en 2002, soit l'équivalent d'un chuchotement ou du bruit d'un ordinateur.

